

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « LSF 10 Edilians Bidco SAS» du contrôle exclusif de la société « Industrie Cotto Possagno SpA»

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : la société « LSF 10 Edilians Bidco SAS » ;
- **La cible** : la société « Industrie Cotto Possagno SpA ».

Nature de l'opération

- Acquisition de contrôle exclusif.

Secteur économique concerné :

- La fabrication et la vente de matériaux de toiture pour toits à pente.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 23 février 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « LSF10 Edilians Bidco » du contrôle exclusif de la société « Industrie Cotto Possagno S.p.A. » à travers l'acquisition de l'intégralité du capital social et des droits de vote y sont afférents.

« LSF10 Edilians Bidco » est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 3-5 rue Saint-Georges – Tmf Pôle 75009 Paris, immatriculée au Registre des Sociétés et Commerce de Paris sous le numéro 841 769 359. Elle détient des participations dans les entités opérationnelles du groupe Edilians, qui fabrique et commercialise des solutions de toiture de pointe à l'échelle mondiale, tant en France qu'à l'international. « LSF10 Edilians Bidco » est indirectement contrôlé par « Lone Star Fund X », l'un des fonds de capital-investissement constitués et conseillés par la société « Lone Star ». « Lone Star » est une société d'investissement ayant des bureaux en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique, conseillant des fonds investissant à l'échelle mondiale dans le capital-investissement, le crédit et l'immobilier.

« Industrie Cotto Possagno S.p.A. » est une société anonyme constituée en droit italien, dont le siège social est situé à Possagno (Trévise), Via Molinetto n° 80, immatriculée au Registre des sociétés de Trévise – Belluno sous le numéro 03321030268. Elle est un fabricant italien spécialisé dans les solutions de toiture en terre cuite, incluant des tuiles, des coppi et des pièces spéciales.

Fait à Rabat, le 12 février 2026.